



# Nouvelle charte sportive municipale 2024



# 1. CONTEXTE

- **Engagement de l'équipe municipale dans ses 100 engagements**
- **Travail en concertation entre l'OMS et la municipalité**
  - 3 réunions élus et techniciens ville
  - 3 réunions élus / bureau de l'OMS / techniciens ville
  - 1 rencontre Maire et Adjoint aux sports / Président de l'OMS
  - 1 réunion élus / Président de l'OMS / techniciens ville
  - 3 réunions salarié OMS/ chef de service Vie sportive ville
- **Validation AG OMS – 7 septembre**

## 2. POURQUOI UNE NOUVELLE CHARTE SPORTIVE ?

- **MODERNISER**
- **SIMPLIFIER**
- **ACCOMPAGNER**

# 3. POUR QUI ?

## ASSOCIATIONS SPORTIVES ELIGIBLES AUX SUBVENTIONS VILLE :

(pour les nouveaux entrants)

- Respect des valeurs fondamentales de la République et de son principe de laïcité
- Statuts et compte-rendu d'assemblée générale communiqués
- Essentiel de l'activité sur le territoire de la ville d'Annonay  
(Dérogation historique pour le TCA et pour les activités demandant des équipements spécifiques)
- Nombre minimum de 20 adhérents
- Association active depuis 2 saisons minimum
- Association enregistrée auprès d'une fédération sportive (affinitaire ou délégataire) reconnue par le ministère des sports
- 1 seul club par fédération

## 4. VALEURS ET GRANDS PRINCIPES DE LA FUTURE CHARTE

Éducation populaire  
Citoyenneté

Participation  
au rayonnement de  
la ville  
et  
au lien social

- **LE RESPECT DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE**
- **LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION**
- **L'EGALITE FEMMES / HOMMES**
- **LA SOBRIETE ENERGETIQUE**

Sport  
compétition

Sport pour tous  
Sport santé

Eco-citoyenneté  
Transition  
écologique

Handicap  
Mixité et pratiques féminines  
Loisirs  
Seniors  
Insertion et cohésion sociales

## 5-1. Valeurs → Critères → Financiers

<b>EFFECTIFS</b>	<b>30%</b>
Total des pratiquants licenciés	12%
Pratique féminine	5%
Pratique éducative de 12 à 18 ans	6%
Pratique éducative moins de 12 ans	4%
Pratique Handicap	3%

## 5-2. Valeurs → Critères → Financiers

<b>RESULTATS Sports Collectifs</b>	<b>30%</b>
Résultat de l'équipe première adultes	14%
Résultats des équipes jeunes (moins de 18 ans)	12%
Participation à des sélections et stages fédéraux	4%



## 5-3. Valeurs → Critères → Financiers

<b>RESULTATS Sports Individuels</b>	<b>30%</b>
Niveaux de pratique adulte les plus élevés	14%
Résultats des jeunes (moins de 18 ans)	12%
Participation à des sélections et stages fédéraux	4%



## 5-4. Valeurs → Critères → Financiers

<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT SAISON</b>	<b>30%</b>
Budget global	10%
Frais de transports	10%
Frais de formation des cadres, éducateurs, dirigeants, arbitres	6%
Frais stages sportifs éducatifs (moins de 18 ans)	4%

## 5-5. Valeurs → Critères → Financiers

### PROMOTION ET RAYONNEMENT DE LA VILLE

10%

Participation aux manifestations, événements et stages organisés par la Ville

4%

Participation à la vie de l'OMS (présence AG, réunions) et aux événements, stages et formations organisés par l'OMS

4%

Organisation d'événements sportifs d'ampleur

1%

Ecole sportive labélisée

1%

## 5-6. Valeurs → Critères → Financiers

### CITOYENNETE

#### Actions spécifiques pour subventions exceptionnelles

Promotion de l'égalité femmes-hommes

Renforcement de la cohésion sociale

Implication dans la transition écologique  
Initiative éco-citoyenne

Actions de sport santé

Lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations

## 6. ECHEANCIER

- 7 septembre 2023 - Avis favorable de l'AG de l'OMS sur le projet de charte sportive et les critères
- 21 septembre 2023 – Présentation pour vote du conseil municipal
- Octobre 2023 = envoi des dossiers de demandes de subvention aux associations
- Novembre et décembre 2023 = réception et contrôle des dossiers par la ville et l'OMS
- Janvier 2024 = Vote du budget et des subventions 2024